



Renseignements séparation enfants

Par **thony_old**, le **12/07/2007** à **09:09**

bonjour ,

Une amie vivant en couple avec un enfant vient de quitter son domicile conjugale , je vous précise qu 'il n'était pas marié.Maman d'une petite fille , au moment de quitter son domicile sa fille désire rester avec son père (sa fille est agée de 5 ans) .Vu quelle n'est plus au domicile , quelle veux récupérer sa fille , quelles sont les modalités pour ne pas etre en faute (abandon enfant) . Vous remerciant d'avance